



**Procès verbal de
l'Assemblée générale annuelle
– Le dimanche 28 juin 2008 –**

Lieu de la réunion : Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe
1200, rue Johnson
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7K7

Personnes présentes :

Employés temps plein: Vanessa Bernier Directrice technique
Marie-Christine Vincent Coordonnatrice aux projets

Conseil d'administration : Céline Charron Secrétaire
Janie Lapierre Représentante civile
Philippe Ménard Trésorier

Membres :

Nancy Robineau	As de Mont St-Hilaire
Manon Girard	As de Mont St-Hilaire
Olivier St-Jean	As de Mont St-Hilaire
Geneviève Beaulne	Intrépides du chêne-Bleu
Catherine Girouard	Intrépides du chêne-Bleu
Van Truong	Collège Notre-Dame
Pascale Labelle	Collège André-Grasset
Katy de Denus	Les Géants p. St-Jérôme
Christine Desnoyers	Panther Laval excellence
Isabelle Ahken	Panther Laval excellence
Arisa Khong Kham	Laval Wildcats
Jarrel John	Laval Wildcats
Chantal Martin	Laval Cowboys
Judith Cilber	Laval Cowboys
Sandra Carrière	Vikings Laval-Nord
Caroline Villeneuve	Université de Sherbrooke
Vanessa Boulet	Université de Sherbrooke
Anne-Hélène Pépin	Université de Sherbrooke
Pierrette Fournier	École Du Phare de Sherbrooke
Linda Bouffard	École Du Phare de Sherbrooke
Philippe Sohier	Cégep de Ste-Foy
Véronique McNicoll	Polyvalente Ancienne-Lorette
Mélanie Fournier	Les cobras de Québec
Mélanie Blanchette	Les cobras de Québec
Josée Lefevbre	Académie Ste-Thérèse

Jessica Désilets	Dragon Rive-Nord Élite
Cathia Lopes	Coyotes
Jacynthe Dechantal	Coyotes
Shannig Brien	Rafales-Procheer
Jessika Garner	Rafales-Procheer
Catherine Marois-Blanchet	Rouge et or de l'univ. Laval
Jacques Laflèche	Élans FXG
Vanessa Jacob Monette	Flyers All Stars
Guy Girard	Stars cheerleading association
Stéphanie Pichette Pédemay	Stars cheerleading association
Nathalie Perreault	Laval élite cheerleading
Johanne Morin	Laval élite cheerleading
Charles Lanoue	Stars cheerleading association
Sophie Couillard Duval	Stars cheerleading association

0. **Plénière** ;

Mme Charron explique que la plénière consiste à faire connaître des membres leurs insatisfactions ainsi que les buts communs afin de faire avancer le sport. Voir les sujets votés au point 6.

1. **Vérification des présences et constatation de la régularité de la convocation** ;

Prenant en considération que quorum n'a pas été atteint pour pouvoir voter lors de l'assemblée, les membres du CA prennent la décision de modifier le quorum à 15% au lieu du 35% en vigueur. Ainsi les membres pourront voter et obtenir gain de cause en votant en majorité avec les 2/3 des membres présents (voir article 48 des Statuts et règlements)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. **Ouverture de l'assemblée** ;

Madame Bouffard propose l'ouverture de l'assemblée à 13 h 24
Secondé par Nancy Robineau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Céline Charron souhaite la bienvenue à tous et explique la procédure à suivre pour le bon déroulement de la journée.

3. Praesidium (élection du président et du secrétaire d'assemblée) ;

Il est proposé par Mme Bouffard
Et secondé par Jarrel John
De nommer Céline Charron comme présidente d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Geneviève Beaulne
Et secondé par Véronique Jbeily
De nommer Marie-Christine Vincent comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

Il est proposé par Céline Charron
Et secondé par Nathalie Perreault
Que le point 10 (amendements aux statuts et règlements) deviennent le point 6 et
que ce dernier (propositions soumises en plénière) devienne le point 10 qui celui-
ci sera remis après le point 15.1 (l'élection des membres du CA).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Lecture et adoption du procès verbal de l'AGA du 10 juin 2007 ;

Il est proposé par Catia Lopez
Et secondé par Chantal Martin
D'adopter l'ordre du jour modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Propositions soumises en plénière:

A. Il est proposé par Charles Lanoue et secondé par Vanessa Jacob Monette
que la catégorie Open inclut maintenant les gens âgés de 17 ans et plus
lors du 31 mai précédant le championnat provincial afin de suivre la
réglementation d'USAF.

18 Pour
0 Contre
8 Abstentions

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- B. Il est proposé par Charles Lanoue et secondé par Vanessa Jacob Monette que pour faciliter et améliorer la partie PARTNER STUNTS de la compétition provincial (s'il y a lieu), que toutes les équipes qui désirent participer à cette compétition, se qualifie par vidéo. La sélection serait faite par des juges et/ou des instructeurs de la FCQ. La proposition incluT également un nombre maximal de DEUX équipes PARTNER STUNTS par catégorie, par association.

17 Pour
3 Contre
6 Abstentions

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- C. Il est proposé par Charles Lanoue et secondé par Vanessa Jacob Monette que pour se protéger de tout recours quand aux pénalités, qu'il y ait un minimum de quatre juges de pénalités qui regardent les chorégraphies, puis les vidéos, pour ainsi diminuer les chances d'erreurs humaines.

10 Pour
6 Contre
10 Abstentions
(Conseil Des Officiels du Québec qui prendra la décision finale)

PROPOSITION REJETÉE

- D. Il est proposé par Charles Lanoue et secondé par Vanessa Jacob Monette que pour clarifier et uniformiser les règlements technique de la FCQ, qu'ils soient ajustées automatiquement à celle d'USASF. Celle-ci prévaudrait sur celle de la fédération en cas de doute.

PROPOSITION RETIRÉE PAR CHARLES LANOUE
PROPOSITION REJETÉE

- E. Il est proposé par Charles Lanoue et secondé par Vanessa Jacob Monette que pour se conformer au catégorie internationales, mais surtout nationales, que la catégorie MOM and DAD suit la réglementation du niveau 6. Ainsi les équipes MOM and DAD pourrait faire des compétitions aux niveaux nationaux avec des routines compétitives en comparaison (niv.5-6).

4 Pour
19 Contre
3 Abstentions
PROPOSITION REJETÉE
*Voir le point 10.1 d), e) et f).

- F. Il est proposé par Mme Van Truong et secondé par Charles Lanoue de faire l'addition des notes des trois ou cinq juges et de déduire les pénalités du total sur 300 ou 500 et non pas des moyennes.

20 Pour
3 Contre
3 Abstentions

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
(Le Conseil Des Officiels du Québec prendra la décision finale)

- G. Il est proposé par Véronique MC Nicoll et secondé par Philippe Sohier, de modifier les frais d'inscriptions afin d'avoir un tarif membre et un tarif non-membre.

20 Pour
0 Contre
6 Abstentions

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- H. Il est proposé par Nathalie Perrot et secondé par Catherine Marois-Blanchet, que le membership individuel lors du championnat soit simplifié pour ainsi avoir une meilleure organisation. De plus, elle désire sortir non seulement de Montréal, mais aussi du Centre Claude Robillard lors du prochain championnat provincial. Il faudrait aussi ajuster les effectifs de premiers soins afin d'en avoir partout en tout temps.

20 Pour
4 Contre
2 Abstentions

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- I. Il est proposé par Mme Véronique Jbeily que les équipes puissent avoir leur propre spotters lors des compétitions. Personne ne seconde.

PROPOSITION REJETÉE

- J. Il est proposé par Catherine Marois-Blanchet et secondé par Katy de Denus que la FCQ devienne un énorme bottin général qui contiendrait les noms des membres, des clubs, des coachs ainsi que des ressources disponibles en cheerleading (fournisseurs, équipement, accessoires, etc.)

26 Pour
0 Contre
0 Abstention

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

K. Il est proposé par Mme Bouffard et secondé par Catherine Marois-Blanchette que toutes les équipes est un cartable complets avec toutes les informations du club, équipes, membres et règlements pour accéléré le processus lors de l'accréditation au championnat. Mme Bouffard aimerait aussi avoir plus de formation d'entraîneurs à travers le Québec, pour qu'ainsi le coût soit diminué. Elle veut faire promener la compétition provincial et non pas la garder à Montréal, afin d'avoir plus de membres. Mme Mélanie Blanchette propose que l'Arse et le championnat soit associé. Comme il s'agit plus d'une suggestion de fonctionnement en tant que coach et compte tenu du fait que le CA travaille afin que les inscriptions soient informatisées sous peu si le budget le permet, la proposition n'est pas retenue et aucun vote n'est fait.

L. Il est proposé par Catia Lopes et secondé par Jarrel John. Que toute l'équipe puisse monter sur la scène lors de la remise de médailles. Elle voudrait aussi avoir accès à une section équipements à vendre sur le site internet. De plus, elle aimerait avoir des championnats régionaux dans chaque région. Comme il ne s'agit pas d'une proposition formelle, mais bien de commentaires généraux, aucun vote n'est fait.

M. Il est proposé par Anne-Hélène Pépin. Elle aimerait que la FCQ ait plus de contrôle lors des inscriptions au niveau des âges et des écoles. Juste avant d'entrer sur le terrain, une vérification devrait être faite. La FCQ devrait être plus stricte et avoir un plus grand encadrement pour les règlements et les chevauchements entre les niveaux scolaires (revoir les clauses) Avoir un contrôle d'accès supplémentaire lors de l'entrée en scène des athlètes, les présences serait repris.

26 Pour
0 Contre
0 Abstentions

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Rapports du conseil d'administration :

Philippe Ménard présente le rapport du conseil d'administration. Il précise que puisque les membres du CA et les employés permanents ne sont qu'en poste que depuis peu, le rapport est sommaire. Les membres du CA ont pris en note les commentaires des anciens membres du CA. Pour les explications sur le sujet des finances voir le point 9.

8. Communications diverses :

Après un débat animé, Céline Charron rectifie les faits en précisant que personne n'a voulu s'impliquer sur le CA et que personne n'est accouru en cours d'année pour venir aider le CA lors de moments plus difficiles. Elle ajoute que si certains membres jugent qu'il se passe des choses abérrantes sur le CA, le CA voit des choses inacceptables qui se passent au niveau des membres. Vanessa Bernier précise que les CA sont ouverts à tous et que tous les membres sont les bienvenus afin d'assister aux CA et de trouver des solutions aux problèmes rencontrés. Une invitation est donc faite aux membres pour s'y présenter. Philippe Ménard ajoute que les membres n'ont pas le droit de vote, mais qu'ils ont le droit de parole.

8.1 Démissions

Céline Charron nous informe de la démission de Mme Karine Brideau, coordonatrice technique, sa lettre de démission est mise en consultation sur la table.

Catherine Laberge, représentante civile, ne nous a jamais remis sa lettre de démission officielle. Donc, jusqu'à la réélection de son poste elle était toujours considérée comme membre actif du CA. C'est la raison pour laquelle son poste ne pouvait être affiché.

Annie Laurin, présidente, nous aurait remis sa lettre de démission, mais la lettre demeure introuvable.

8.2 Remerciement

Benoit DeGuire, directeur général de la FCQ, a été remercié avant la fin de sa probation pour perte de confiance du CA. De plus, la décision a été effectuée suite aux commentaires et aux mises en situation faites par les membres. Le dossier a été supervisé par un avocat. Le CA précise aussi que le congédiement de M. DeGuire n'est aucunement dû à une fraude.

9. Dépôt des états financiers 2007 :

Philippe Ménard explique brièvement le dépôt du rapport comptable. La mission de l'examen des états financiers a été fait par une firme externe. (Firme Brodeur et Letourneau qui a été voté en CA). La variation des pertes de 13 000\$ est dûe au championnat provincial 2007. Cette perte principalement dûe à la location de la salle. La cotisation des membres se situe à 63000\$ et 5000\$ proviennent de la subvention du Ministère. Les salaires des permanents sont ceux d'Étienne Ménard

et de Vanessa Bernier. Le travail de l'examen à été fait pour la période de l'année 2007. Les frais de cotisation sont pour les promotions et la mascotte. La politique des administrateurs n'existe plus. Les mauvaises créances sont principalement dûes aux inscriptions qui n'ont jamais été payées par les membres. L'actif est le montant d'argent qui reste.

En ce qui concerne l'entreprise Cheer time, le gouvernement nous ont dit d'arrêter de faire affaire avec eux en raison du conflit d'intérêt. Nous allons contester la demande d'un paiement de 50 000\$ pour bris de contrat.

10. Amendements aux Statuts et Règlements généraux :

10.1 Catégories

- a) Il est proposé par Christine Desnoyer d'enlever le niveau 5 et d'ajouter le niveau 2 à la catégorie Junior Co-Ed.
Secondé par Mme Bouffard.

26 Pour
0 Contre
0 Abstention

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

- b) Il est proposé par Charles Lanoue d'enlever 5 à 12 gars pour le remplacer par gars illimité dans la catégorie International Open Co-Ed illimité.
Secondé par Véronique McNicoll.

6 Pour
14 Contre
6 Abstentions

PROPOSITION REFUSÉE

- c) Il est proposé par Philippe Sohier de diminuer le nombre d'athlètes de 36 à 20 dans la catégorie Open Small.
Secondé par Mme Vanessa Jacob.

26 Pour
0 Contre
0 Abstentions

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

- d) Il est amendé par Christine Desnoyer de mettre la catégorie Mom and Dad 25 ans et +, parent seulement et compétitif.

12 Pour
2 Contre
12 Abstentions

PROPOSITION REJETÉE

- e) Il est amendé par Jessika Garner de mettre la catégorie Mom and Dad, adulte seulement, compétitif niveau 5 et 6.

7 Pour
18 Contre
1 Abstention

PROPOSITION REJETÉE

- f) Il est amendé par Vanessa Jacob Monette de mettre la catégorie Mom and Dad récréatif 25 ans et +

0 Pour
19 Contre
7 Abstentions

PROPOSITION REJETÉE

*Comme aucun consensus ne peut se faire, un des membres du CA rencontrera toutes les équipes qui ont du Mom and Dad et fera un vote avec eux.

- g) Il est proposé par Vanessa Jacob Monette de passer du niveau 5 au niveau 4 dans la catégorie junior 14 ans et moins.
Secondé par Mme Arisa

18 Pour
0 Contre
8 Abstentions

ACCEPTÉ À LA MAJORITÉ

- h) Il est proposé par Mme Véronique McNicoll d'ajouter une catégorie au niveau civile de youth, 11 ans et +, filles + 1 gars, 4 personnes, niveau 4.
Secondé par M. Jarrel John.

17 pour
0 contre
9 abstentions

ACCEPTÉ À LA MAJORITÉ

- i) Il est proposé par Geneviève Beaulne de modifier le niveau de 5 à 4 dans la catégorie Junior sec.1 à 3.
Secondé par Mme Caroline Villeneuve.

20 pour
0 contre
7 abstentions

ACCEPTÉ À LA MAJORITÉ

- j) Il est proposé par Véronique McNicoll d'ajouter le niveau 5 aux catégories Small Senior open et Large senior open.
Secondé par Charles Lanoue.

26 Pour
0 Contre
0 Abstentions

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

Informations aux clubs et associations désirant organiser des compétitions :

Les tableaux précédents sont les catégories qui peuvent être offerte par un club ou association désirant organiser une compétition reconnue par la FCQ. L'organisateur n'a pas à offrir toutes les catégories existantes de la fédération.

L'âge des participants est en date du 31 mai 2008 pour le civil et en date du 1^{er} septembre 2008 pour le scolaire. Malgré certains grands écarts d'âge autorisé par les catégories. La FCQ vous demande d'être vigilant et de choisir des athlètes ayant le moins de différence d'âge possible.

Quand jumeler des catégories :

Small et Large

Les catégories small et large peuvent être combiné quand il y a moins de 2 équipes participantes dans les catégories.

L'organisateur ne peut jumeler c'est deux catégories si il y a un club ayant à la fois une équipe large et une équipe small participant à la compétition.

Junior Co-Ed :

Le junior Co-Ed peut être jumelé avec le junior All-Girls quand il y a moins de 2 équipes participantes dans les catégories.

Senior Co-Ed :

Le senior Co-Ed peut être jumelé avec les autres catégories de senior quand il y a moins de 2 équipes participantes dans les catégories.

10.2 Amendements généraux

0. Philippe Ménard propose de baisser le quorum à 15% (2008).
Secondé par Charles Lanoue.

23 Pour
0 Contre
0 Abstention

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

Changements déjà effectués :

- 1-Tous les documents sont rendus avec le logo FCQ au lieu de l'ACQ.
- 2- Buts et objectifs : Offrir des services à la grandeur du Québec.
- 3- L'adresse sociale de la FCQ a été changée au 4545 Pierre-de-Coubertin.
- 4-Il y a eu l'ajout d'une section pour les employés permanents. Ils deviennent automatiquement des membres affiliés.
- 5- À l'AGA de 2007, le quorum avait été baissé à 35%.
- 6- Article 29 les employés permanent ainsi que le président ne peuvent faire parties d'associations ou de clubs (conflits d'intérêts).
- 7- La durée des mandats a été modifiée afin d'assurer un roulement sur le CA. Le mandat des gens en place en février 2008 aux postes de Président, trésorier et coordonnateur technique sera d'une durée de deux ans se terminant le 1^{er} juillet 2009. Les gens en place en février 2008 aux postes de vice-président, de secrétaire, de conseiller sportif, de représentant scolaire et de représentant civil sont élus pour une durée d'une année se terminant le 1^{er} juillet 2008. Par la suite, tous les postes de président, de vice-président, de trésorier, de secrétaire, de coordonnateur technique et de conseiller sportif

auront un mandat de deux années se terminant le 1^{er} juillet deux ans après leur élection. Les postes de représentants scolaire et civil seront élus à chaque année et auront un mandat qui se terminera le 1^{er} juillet de l'année suivant leur élection.

Les postes de présidente, trésorier, coordonnateur technique seront élus aux années impaires.

Les postes de vice-président, secrétaire, conseiller sportif seront élus aux années paires.

8- L'article 33 a été modifié. Pour la protection du CA, la secrétaire doit authentifier tous les PV. Lorsque son mandat se termine, tous les PV seront transférés à la nouvelle secrétaire.

9- Les nouveaux postes de CA ont été ajoutés aux Statuts et règlements.

10- Suite à une demande du Ministère, l'année financière de la FCQ se termine maintenant le 31 mars.

Propositions faites par Philippe et vérifiées auprès d'une avocate.

1- Si une élection n'est pas demandée suite à une démission, le poste sera remis en élection au nouvelle AGA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2- Article 20 : Les décisions qui n'auront pas pu être prises lors de L' AGA devront être remises la semaine suivantes lors de l'AGS.

PROPOSITION REJETÉE

3- L'avocate suggère que nous fassions l'élection d'administrateurs et non de postes sur le CA. Ainsi entre les huit personnes élues, elles pourraient décider qui jouerait quel rôle. Un minimum de 4 administrateurs et au plus de 8 administrateurs.

PROPOSITION REJETÉE (à cause des contraintes des postes)

4- Les décisions qui seront prises pourront être acceptées si les administrateurs votent à 50% +1 des postes du CA occupés.

ACCEPTÉ À LA MAJORITÉ

- 5- Que le conseil d'administration ait un droit de véto sur les propositions données par les membres.

PROPOSITION REJETÉE

11. Comités

11.1 Présentation du CDOC

Vanessa explique que le CDOC est un comité mis sur pied afin d'établir la structure des officiels au Québec. Ils pourraient, par exemple, déterminer comment calculer le pointage des équipes. Aussi, les vérifications et les contestations pourraient être faites par eux. Toutes leurs recommandations seront ensuite vues en CA.

11.2 Création du comité Championnat

Le CA aimerait un support des membres pour les décisions concernant le championnat. Il aimerait ainsi pouvoir créer un comité qui pourra aider la FCQ dans l'organisation de l'évènement. Ils pourront ainsi déterminer les besoins du championnat. Le tout sera fait sous la supervision de la FCQ. Tois personnes donnent leur nom afin d'être sur ce comité.

12. Réalisation 2007-2008

Les réalisations font partie du rapport annuel.

13. Objectifs 2008-2009

Les objectifs pour l'année 2008-2009 seront mis par écrit après la fin de semaine de réflexion que les membres du CA ont prévu cette été.

14. Élection du président et du secrétaire d'élections ;

Philippe Ménard propose que Vanessa Bernier soit élue présidente d'élection et que Marie-Christine Vincent soit élue secrétaire d'élection.
Secondé par Charles Lanoue.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Philippe Ménard se propose ainsi que Catherine Marois-Blanchet comme scrutateurs de vote.
Secondé par Charles Lanoue.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Élection du conseil d'administration ;

15.1 Demande de candidatures

Vanessa Bernier explique que ceux qui veulent se faire élire doivent avoir cinq signatures d'un minimum de trois clubs différents. Pour le poste de président, la personne élue ne doit pas faire partie d'aucun club affilié pour ne pas avoir de conflit d'intérêt.

15.2 Explication de la procédure de vote

Les élections seront faites poste par poste. Si seulement une personne se présente sur le poste et qu'il y a plus de personnes contre que de personnes pour, le poste restera vacant. Pour les postes avec plus d'une mise en candidature, le vote sera secret.

15.3 Élection du président

Sophie Couillard se présente au poste de présidence. Elle confie au départ qu'elle veut, tout en ayant le poste, continuer à faire partie d'une équipe. Lors de votes qui la mettraient en conflit d'intérêt, elle se retirerait de la réunion. Elle se présente à ce poste parce qu'elle croit ardemment à ce sport et qu'elle veut continuer à le faire avancer.

9 Pour
9 Contre
7 Abstentions

*Afin d'avoir une personne au poste de présidence, nous conservons la mise en nomination de Sophie Couillard, elle devra toutefois nous aviser au prochain CA si elle démissionne de ses équipes ou si elle démissionne du poste de présidence.

15.4 Élection du vice-président

Guy Girard se présente au poste de vice-président. Il vient de terminer son CMA, il est instructeurs, coach, spotters pour la FCQ. Il est très motivé à accomplir les tâches du vice-président.

22 Pour
0 Contre
3 Abstentions

ÉLU À LA MAJORITÉ

15.5 Élection du secrétaire

Céline Charron se représente au poste de secrétaire. Elle est entraîneur de deux équipes de l'Outaouais, nouvellement directrice d'un club civil. Elle trouve important de faire mousser le sport. Elle est ordonnée et concise. Elle continuerait son mandat.

25 POUR
0 CONTRE
0 OBTENTION

RÉÉLUE À L'UNANIMITÉ

15.6 Élection du coordonnateur technique

Stéphanie Pichette se présente au poste de coordonatrice technique. Elle a fait 12 ans de danse et de cheerleading. Elle est instructrice, formatrice. C'est pour elle une passion individuelle et elle désire faire avancer le cheerleading au Québec. Elle possède un bagage en psychologie, ainsi elle aimerait que la communication s'améliore entre les différentes régions.

21 POUR
0 CONTRE
4 ABSTENTIONS

ÉLUE À LA MAJORITÉ

15.7 Élection du conseiller sportif (vote secret)

1- Suzie Bourbonnais, absente, se représente au poste. Céline Charron fait la lecture de la lettre écrite par Suzie aux membres présents. Elle aimerait continuer les projets déjà entamés. Par le passé, elle a été entraîneur, entraîneur-chef et directrice technique. Elle veut continuer à la construction de la FCQ. Elle n'est pas associée à aucune équipe.

2- Charles Lanoue se présente. Il s'implique dans la fédération. Il est instructeur, juge et se tient au courant des règlements partout à travers le monde. Il veut changer les choses aberrantes du CA.

SUZIE BOURBONNAIS EST RÉÉLUE À LA MAJORITÉ

15.8 Élection du représentant des membres scolaires

Janie Lapierre se représente comme représentante des membres scolaire. Elle veut continuer d'occuper ce poste afin de prouver sa bonne foi. Elle est créditée niveau 1-2-3 USASF. Elle connaît la majorité des entraîneurs à travers le Québec. Elle est intègre et elle a la cause scolaire à cœur.

25 POUR
0 CONTRE
0 CONTRE

RÉÉLUE À L'UNANIMITÉ

15.9 Élection du représentant des membres civils

Jarrel John se présente comme représentant des membres civils. Il œuvre depuis sept ans dans le cheerleading au niveau scolaire et civil. Il est un de ceux qui a créé le club les Wildcats. Il doit connaître un minimum d'une personne par équipe à travers le Québec, il aime tout le monde. Il est Technicien en loisirs et instructeur international.

25 POUR
0 CONTRE
0 OBTENTION

ÉLU À L'UNANIMITÉ

16. Varia :

Aucun point à discuter.

17. Levée de l'Assemblée générale annuelle.

Mme Céline Charon propose la fermeture de l'AGA à 18 h 55
Secondé par Charles seconde.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ